

4^e Rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs



De qui parle-t-on lorsqu'on parle d'étudiant-entrepreneur ? Proposition d'une définition à partir d'une étude du programme d'accompagnement Pépite Starter à la Station f.

Gabay Mariani L., Doctorante CERAG, Université Grenoble Alpes
laetitia.gabay-mariani@conseil-et-recherche.com

Boissin J.-P., Professeur CERAG, Université Grenoble Alpes
jean-pierre.boissin@grenoble-iae.fr

L'entrepreneuriat étudiant fait l'objet d'une attention croissante des chercheurs et praticiens, alors que de nombreuses initiatives ont récemment vu le jour pour diffuser et accompagner la création d'entreprise des jeunes. Ceci étant, les contours de l'étudiant-entrepreneur, ou entrepreneur-étudiant, demeurent flous. Les définitions existantes se révèlent insatisfaisantes pour saisir la diversité des modèles d'étudiants, d'entrepreneur, la cohérence des trajectoires et le rôle du contexte. A partir d'un examen des conceptions recensées dans la littérature et d'une étude du programme d'accompagnement Pépite Starter à la Station f, nous proposons une définition élargie de ce nouvel objet d'étude.

The positive role of entrepreneurship in national economies has led nations to make of the diffusion of entrepreneurial culture among youth a priority over the last few years. Meanwhile, student entrepreneurship has been the subject of a growing number of research studies, aiming at identifying how entrepreneurial intention is formed and how it can be supported. However, the conception of the student entrepreneur remains blurred. Existing definitions do not necessarily take into account the diverse student models, forms of entrepreneurship, paths and the impact of the context. In turn, our research proposes a broader definition, from an analysis of literature and a study conducting in the incubator Pépite Starter in Station f.

Introduction

De qui parle-t-on lorsqu'on parle d'étudiant-entrepreneur ? Par cette formule, nous faisons volontairement signe vers la réflexion développée par Gartner en 1990 sur les contours de la définition de l'entrepreneuriat, dans son article « What are we talking about when we talk about entrepreneurship ? ». Cette contribution développe une herméneutique similaire, en se concentrant plus particulièrement sur la notion d'étudiant-entrepreneur. Il s'agit, par une démarche itérative, faite d'allers-retours entre littérature et réalité du terrain, de caractériser plus précisément ce nouvel objet d'étude.

En effet, l'étudiant-entrepreneur fait l'objet d'une attention croissante, tant par le monde académique que par les praticiens. La tendance à considérer l'entrepreneur comme vecteur de croissance économique a notamment conduit au cours des dernières années les pouvoirs publics à s'interroger sur les objectifs à se donner pour favoriser le développement des économies (Facchini, 2007). De ce point de vue, les universités et grandes écoles ont rapidement été identifiées comme ayant un rôle à jouer dans ce processus (Honig, 2004). En 2013, le plan d'action Entrepreneuriat 2020 « Raviver l'esprit d'entreprise en Europe »¹ de la Commission Européenne présentait l'éducation à l'entrepreneuriat comme « l'un des investissements les plus rentables » face à un contexte de crise économique et un taux élevé de chômage parmi les jeunes.

En France, l'entrepreneuriat chez les jeunes a été récemment consacré comme une priorité nationale. Les initiatives allant en ce sens se sont multipliées depuis une dizaine d'années, notamment à travers le plan national en faveur de l'entrepreneuriat annoncé en 2013 PÉPITE (Plan Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat)². Ce dernier s'inscrit dans la continuité des conclusions tirées des Assises de l'Entrepreneuriat, tenues à l'initiative du gouvernement en avril 2013, sur le constat d'un défaut de culture entrepreneuriale en France, lié au manque de formation à l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes. Le plan vise ainsi une diffusion plus large de l'esprit d'entreprendre des jeunes dans l'enseignement supérieur et *in fine*, une meilleure insertion professionnelle avec notamment un plus grand nombre de jeunes diplômés créant leur entreprise. L'un des volets du PÉPITE est la création d'un statut

¹ Extrait de la communication de la Commission au Parlement européen, au conseil, au Comité économique et social Européen et au Comité des Régions « Plan d'action Entrepreneuriat 2020 raviver l'esprit d'entreprise en Europe - <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2012:0795:FIN:FR:PDF>

² Les mesures annoncées en novembre 2013 dans le cadre du PÉPITE constituent des avancées importantes pour le monde engagé à développer l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur (enseignants-chercheurs en entrepreneuriat, entrepreneurs dans leur diversité, structures d'accompagnement et de financement de la création d'entreprise), avec :

- La création de 30 Pôles Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) sur les sites d'enseignement supérieur en lien avec les écosystèmes territoriaux pour soutenir la diffusion d'une culture entrepreneuriale auprès des étudiants et pour accompagner l'engagement entrepreneurial des étudiants ;
- L'intégration de modules d'Entrepreneuriat et d'Innovation dans les maquettes pédagogiques avec ECTS (crédits de validation de connaissances dans les diplômes ; 120 000 étudiants impactés en 2017) ;
- La création d'un Prix national « PÉPITE Tremplin pour l'entrepreneuriat-étudiant », destiné à récompenser 53 projets portés par les étudiants-entrepreneurs au niveau national et 150 lauréats au niveau régional avec plus de 600 dossiers de candidature
- La création d'un statut national étudiant-entrepreneur (SNEE), première mondiale, qui s'inspire du statut de sportif de haut niveau avec des éléments dérogatoires permettant la réussite d'études tout en travaillant sur un projet entrepreneurial, dont la validation dispense d'un stage. Ce statut national étudiant-entrepreneur permet aussi aux jeunes diplômés de conserver le statut social étudiant en s'inscrivant au Diplôme Étudiant-Entrepreneur, et de continuer à bénéficier d'une protection sociale et de bourses étudiantes.

national étudiant-entrepreneur (SNEE), qui s'adresse à la fois aux étudiants inscrits dans un établissement supérieur et aux jeunes diplômés souhaitant bénéficier d'un accompagnement dans l'un des 30 pôles du réseau national PÉPITE.

Parallèlement à ces initiatives s'observe un véritable engouement chez les chercheurs pour l'étudiant-entrepreneur, à qui est dédié un nombre croissant de travaux, notamment dans le domaine de l'accompagnement de la création d'entreprise étudiante (Leyronas & Loup, 2015 ; Degeorge, 2017 ; Bonnard et Giret, 2017 ; Brenet, Schieb-Bienfait et Authier, 2017 ; etc). L'objectif de ces études est bien souvent d'identifier les méthodes et pratiques les plus à même de favoriser et de stimuler l'entrepreneuriat chez les jeunes de l'enseignement supérieur. Or, malgré cet intérêt, les contours de la définition de l'étudiant-entrepreneur demeurent opaques.

Le principe d'un étudiant-entrepreneur unique n'est en effet pas sans poser problème. Le public étudiant est en lui-même extrêmement hétérogène, ne serait-ce que de par la grande diversité des types d'établissements existants (université – et en leur sein des îlots relativement autonomes comme les IUT, IAE etc-, grandes écoles, écoles privées, formations mises en œuvre par l'éducation nationale comme les classes préparatoires et BTS...). En 1964, Bourdieu et Passeron, dans leur étude sociologique des étudiants de l'université, pointaient déjà la grande difficulté de rattacher sous même vocable des individus n'ayant pour seul point commun que la pratique universitaire, mais dont les cursus, conditions de vies et rapports à l'institution scolaire variaient sensiblement d'un étudiant à l'autre.

L'entrepreneur divise quant à lui plus qu'il ne réunit, si bien qu'il n'existe pas définition communément acceptée de ce concept, mais des acceptions répondant à des problématiques de recherche (Tounès, 2003). Dans une tentative de mise en cohérence de la recherche en entrepreneuriat, Verstraete et Fayolle (2005) ont mis en évidence l'existence de quatre paradigmes de l'entrepreneuriat : le paradigme de l'opportunité d'affaires, de la création d'une organisation, de la création de valeur et de l'innovation. Par ailleurs, des formes variées d'entrepreneuriat ont été mises en exergue par les chercheurs. Les réflexions sur l'accompagnement entrepreneurial, qui se sont structurées depuis une dizaine d'années en un véritable champ de recherche en France ont pointé le risque de standardisation des pratiques (Chabaud, Messeghem et Sammut, 2010) et la nécessité de prendre en compte de la diversité des publics d'entrepreneurs. L'accent a donc été mis sur la personnalisation de l'accompagnement, visant notamment les femmes (Lebègue, 2015), les demandeurs d'emplois (Bayad, El Femme et Ferry, 2016) ou autres entrepreneurs dits « contraints » (Tessier-Dargent et Fayolle, 2016), tels que les anciens détenus (Narkara et Bourdil, 2016) ou les immigrés (Lévy-Tadjine, 2004). Il ressort par ailleurs de travaux récents une injonction à saisir le phénomène entrepreneurial dans sa diversité (Welter et al, 2017), en mettant la focale sur des formes d'entrepreneuriat plus ordinaires que les entrepreneurs à succès, sur lesquels la littérature s'est longtemps concentrée.

On voit donc toute la difficulté à proposer une définition de l'étudiant-entrepreneur, quand les définitions respectives de l'étudiant et de l'entrepreneur sont loin d'être stabilisées. Par ailleurs, les représentations de l'étudiant et de l'entrepreneur peuvent être contradictoires, voire antinomiques. Récemment, certains travaux se sont intéressés aux représentations véhiculées à travers l'éducation à l'entrepreneuriat (Chambard, 2013a ; 2014b). En étudiant le contexte socio-culturel anglais, Jones (2014) a par exemple cherché à montrer que les conceptions de l'entrepreneur sur lesquelles s'appuient les politiques publiques en faveur de

l'éducation à l'entrepreneuriat sont avant tout des constructions fictives, reproduites à travers les discours et les pratiques. Elle propose notamment la notion d'« entrepreneur fictif », dérivé du concept d'étudiant fictif développé par Bourdieu et Passeron (1964, 1970) dans leur étude de la reproduction des inégalités scolaires. Il renvoie à l'entrepreneur tel qu'il devrait être et à qui les politiques publiques sont théoriquement destinées, un modèle de qualités, de compétences et d'aptitudes dites entrepreneuriales, qui seraient présentes naturellement chez certains individus. Selon elle, ces discours participent à véhiculer une image de l'entrepreneuriat comme une série de dispositions innées, faisant de cet « état d'esprit » entrepreneurial un *habitus* qu'il ne serait possible d'apprendre qu'en dehors du monde académique. Ils mettent ainsi en tension l'entrepreneur, expert, qui tire son savoir de son expérience et le savoir académique des enseignants, qui manqueraient d'expérience directe de l'entreprise, en travaillant dans le monde académique.

Dès lors, comment réconcilier l'étudiant et l'entrepreneur dans une définition prenant en compte la diversité des modèles d'étudiant-entrepreneurs existants ? Nous proposons d'examiner dans un premier temps les définitions de l'étudiant-entrepreneur que nous offre la littérature sur le sujet. Nous confrontons dans un second temps ces définitions à un échantillon de porteurs de projet bénéficiant du SNEE dans le cadre du programme Pépite Starter à la Station f. Nous discutons dans une dernière section les principaux résultats de cette étude et ses implications pratiques, méthodologiques et conceptuelles.

1. L'étudiant-entrepreneur dans la littérature

1.1. De l'intention à l'action : un focus sur l'étudiant, au détriment de l'entrepreneur.

L'entrepreneuriat étudiant a été identifié par certains auteurs comme un phénomène émergent (Mars et al, 2008), alors que les établissements d'enseignement supérieur tendent à devenir de plus en plus « entrepreneuriales », en formant et en accompagnant au sein d'incubateurs les étudiants à l'entrepreneuriat (Politis, Winborg, & Dahlstrand, 2011; Rasmussen & Sørheim, 2006). Pour autant, le monde étudiant comme porteurs de projets a relativement peu été investi jusqu'alors par la recherche. Des travaux existent certes sur l'« Academic Entrepreneurship » ou « acadépreneuriat », mais ils se concentrent sur la population des universitaires développant des projets entrepreneuriaux (Bercovitz & Feldman, 2008 ; Jaziri, Parturel, 2009) dans un objectif de transfert de et valorisation.

En revanche, les travaux consacrés au monde étudiant se sont essentiellement focalisés sur le développement de l'intention entrepreneuriale, non sur la pratique des étudiants-entrepreneurs. Dans une revue de la littérature existante sur l'entrepreneuriat étudiant, Marchand et Hermens (2015) ont identifié 11 travaux mobilisant ces construits sur les 14 retenus. Les études réalisées sur la population étudiante visent en effet surtout à évaluer leurs aspirations entrepreneuriales sous le prisme de leurs intentions (Tkachev et Kolvereid, 1999 ; Audet, 2004 ; Autio, Keely, Klofsten et Ulfstedt, 1997 ; Boissin, Chollet et Emin, 2009 ; Fayolle et Gailly, 2009). Dans une perspective psycho-cognitive, elles s'appuient pour la plupart sur les travaux de Krueger et Carsrud (1993) et leur modèle de synthèse de l'intention entrepreneuriale, intégrant la théorie du comportement planifié (Ajzen, 1987a ; 1991b) et les apports de Shapero et Sokol (1982) sur l'évènement entrepreneurial. L'intention entrepreneuriale découlerait des perceptions de désirabilité et de faisabilité qu'a un individu de la création d'entreprise. Plus ces perceptions sont favorables au projet entrepreneurial, plus

l'individu sera à même de s'engager dans un processus de création.

Si ces modèles d'intention ont prouvé leur robustesse pour sonder les représentations et l'appétence des étudiants pour la création d'entreprise (Boissin, Chollet et Emin, 2007), ils demeurent encore incomplets pour expliquer le passage de l'intention à l'action. Ajzen montrait déjà en 1987 que les intentions n'expliquaient que 30% de la variance d'un comportement. Selon des travaux récents, les intentions entrepreneuriales n'expliqueraient en effet que 37% des comportements entrepreneuriaux (Schaegel et Koenig, 2014). Cette absence de lien systématique a été le sujet de nombreuses controverses sur le déterminisme de l'intention sur l'action dans la littérature notamment avec Giddens (Rojot, 2000) mais aussi en entrepreneuriat (Fayolle et Gailly, 2009). Récemment, Boissin, Favre-Bonté et Fine-Falcy (2017) ont intégré au modèle de l'intention entrepreneuriale la distinction entre les intentions à court-terme et à long-terme. Ils identifient ainsi trois sous-modèles d'intention : les étudiants qui ne souhaitent créer, les étudiants qui souhaitent créer à court-terme, c'est-à-dire à la fin de leurs études, mais également un sous-groupe composé par ceux qui souhaitent créer à long-terme, mais pas directement après leurs études. La place de l'attrait de l'entrepreneuriat et de la capacité à entreprendre est différenciée dans ces sous-modèles avec notamment la prépondérance de la capacité à entreprendre pour le sous-groupe qui vise à entreprendre en sortie d'étude. Le passage de l'intention à l'action peut ainsi intervenir de manière différée dans le temps, même si l'intention est initialement plus modérée.

En sus, beaucoup de ces études sur l'intention entrepreneuriale portent sur les étudiants suivant des cours d'entrepreneuriat, non sur les étudiants créant des entreprises tout en suivant des cours (Marchand et Hermens, 2015). Les chercheurs se sont également intéressés à l'impact des cursus initiaux des étudiants dans le développement de leur intention entrepreneuriale (Arlotto, Boissin et Maurin, 2017). Dans tous les cas, l'activité entrepreneuriale est abordée comme une projection, non comme une situation vécue par l'étudiant. Il ressort donc de travaux récents une injonction à saisir le processus entrepreneurial des étudiants, c'est-à-dire la manière dont ils convertissent leur intention en création d'entreprise (Nabi et al, 2006) dans sa globalité (Hannon, 2005), dont les prémisses sont à chercher dans les contextes de l'enseignement supérieur. Nous choisissons donc de nous concentrer sur des porteurs de projets bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur (SNEE). Pour recevoir ce statut, les étudiants doivent justifier d'un projet entrepreneurial qu'ils pourront développer dans le cadre d'un Pôle Etudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE).

1.2.« Graduate entrepreneurship », « Studentpreneur » : des approches segmentées de l'étudiant et de l'entrepreneur.

À l'inverse, Marchand et Hermens (2015) constatent que si les succès des entrepreneurs ayant créé leur entreprise pendant ou juste après leurs études, tels que Steve Jobs, Bill Gates ou les fondateurs de Google ont été largement étudiés, peu de travaux ont été consacrés à ces individus en tant qu'étudiants. Nombreux de ces jeunes entrepreneurs à succès ont d'ailleurs arrêté leurs études pour se lancer dans cette aventure entrepreneuriale. Ainsi, un courant entier de la littérature, notamment anglo-saxonne, s'est intéressé au *graduate entrepreneurship*. Il étudie les étudiants qui créent une entreprise à la fin de leurs études (Hannon, 2005, Hegarty and Jones, 2008, Nabi and Holden, 2008, Fenton and Barry, 2014). Or, cela peut suggérer que l'entrepreneuriat étudiant est un processus linéaire, dans lequel l'étudiant devient entrepreneur après ses études, et non pendant (Nielsen et al, 2017).

Dans cette perspective, des auteurs ont proposé le concept de *Studentpreneur* pour désigner les individus qui suivent des cours dans l'enseignement supérieur tout en conduisant un projet entrepreneurial (Marchand et Hermens, 2015). Certains travaux se sont depuis concentrés sur la construction identitaire des *Studentpreneurs*, notamment la façon dont ils articulent leur double identité d'étudiant et d'entrepreneur avec les contextes dans lesquels ils évoluent (Nielsen et al, 2017). Il en ressort que l'identité entrepreneuriale peut parfois prendre le pas sur son identité d'étudiant, positionnant l'individu en rupture avec le contexte universitaire. Cela participe à consacrer davantage la représentation d'un conflit fondamental entre le monde académique et le monde entrepreneurial, mis en avant dans les travaux de S. Jones sur l'« entrepreneur fictif » (2014).

Le *graduate entrepreneur* ou le *studentpreneur* procèdent tous deux d'approches segmentant le moment ante et post-diplôme : dans le premier cas n'est considéré que l'ancien étudiant, dans le second l'étudiant en cours d'étude.

1.3. Les paradigmes de l'innovation et de la création : premiers jalons d'une définition de l'étudiant-entrepreneur.

En dépassant la dichotomie des statuts d'étudiants et d'entrepreneurs, quelques auteurs ont posé les premières bases d'une définition de l'étudiant-entrepreneur, en déplaçant la focale sur d'autres caractéristiques.

Certains travaux ont ainsi cherché à mettre en lumière la spécificité des étudiants-entrepreneurs par rapport à d'autres catégories d'entrepreneurs, notamment sous le prisme de la création de valeur. Politis et ses collègues (2011) ont par exemple montré que les logiques de ressources mises en œuvre par les étudiants, telles que l'effectuation et le bootstrapping, constituaient un trait distinctif de cette population d'entrepreneurs. Privés de capital initial, de par leur jeunesse et leur faible ancienneté professionnelle, ils seraient ainsi plus à même de construire leur projet en se basant sur des logiques plus expérimentales, visant à réduire les coûts initiaux. La question des ressources mobilisées par l'étudiant dans son projet de création a notamment été mise en avant dans les travaux consacrés au développement de l'entrepreneuriat dans le contexte de l'enseignement supérieur. Les étudiants-entrepreneurs y sont décrits comme des étudiants « *utilisant les salles de cours, les labs comme des plateformes, des ressources et des subventions pour construire des produits, process et services commercialisables* » (Mars, Slaughter & Rhoades, 2008). Ils peuvent continuer de développer leur entreprise en interaction avec leur établissement d'origine après l'obtention de leur diplôme (Politis et al, 2011).

Le paradigme de l'innovation tend à compléter le paradigme de la création de valeur dans les définitions proposées de l'étudiant-entrepreneur. C'est en tout cas le parti pris par Marchand et Hermens (2015), pour qui le *Studentpreneur* conduit un projet au stade de l'incubation, générant des revenus et innovant, l'innovation s'opposant à « *la reproduction d'une entreprise traditionnelle* ». En creux, c'est une conception de l'innovation associée à des perspectives de croissances rapides, calquée sur des modèles de développement type startups, qui irrigue la définition du *Studentpreneur*. Or, cela participe non seulement à en écarter les tenants d'un entrepreneuriat traditionnel, inscrit dans des logiques de pérennité, mais également d'autres formes d'innovation.

Notre examen de la littérature existante sur l'étudiant-entrepreneur nous a ainsi conduit à formuler les propositions suivantes :

Proposition 1 : la création d'entreprise étant un processus long, l'obtention ou non du diplôme ne suffit pas à caractériser l'étudiant-entrepreneur ;

Proposition 2 : les logiques de ressources constituent un élément définitoire de l'étudiant-entrepreneur ;

Proposition 3 : l'entrepreneuriat-étudiant peut concerner une diversité de porteurs et de projets, donc de modèles d'entrepreneurs variés.

2. Le programme Pépite Starter à la Station f, un terrain idéal pour rencontrer l'étudiant-entrepreneur.

2.1. Echantillon

Notre étude a cherché à confronter nos hypothèses à un échantillon de porteurs de projets bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur dans le cadre du programme Pépite Starter à la Station F. Nous avons interrogé, dans le cadre d'entretiens semi-directifs individuels ou collectifs 22 porteurs de projets issus de 13 projets sélectionnés dans la seconde promotion de ce programme d'accélération (Annexe 1). Ils portaient essentiellement sur le profil, le projet, les perspectives à long et court-termes et les modèles de ressources mobilisés de 22 porteurs.

Un premier constat a porté sur le profil socio-démographique des étudiants-entrepreneurs engagés dans le programme Pépite Starter. Ces derniers sont majoritairement des hommes (Annexe 2), issus de Grandes Écoles (Annexe 3), principalement de cursus de sciences de gestion, commerce et management et d'ingénieur (Annexe 4).

À noter que l'échantillon de ce programme Pépite Starter Station f n'est pas nécessairement représentatif des 3 652 individus bénéficiaires du SNEE en 2017-2018. Au niveau national, 30% des EE sont des femmes. En outre, ils peuvent être issus des grandes écoles mais aussi des universités ou d'autres établissements (Lycées, écoles privées). Surtout, les étudiants-entrepreneurs peuvent être à différents stades de leur projet. Le tableau suivant positionne le programme Pépite Starter à la Station f dans les diverses situations observables à l'échelle du dispositif national : des projets portés par des jeunes diplômés, en phase de lancement de l'entreprise et se situant dans des logiques de projet startups.

Diversité des étudiants-entrepreneurs accueillis dans les pôles PEPITE

Etat d'avancement du projet	Idée et engagement entrepreneurial	Construction du projet	Lancement de l'entreprise
Disponibilité de l'étudiant	Etudiant en cours de formation		
	Etudiant en cours de formation disponible par substitution stage ou PFE		
	Jeune diplômé		Pépite Starter Station F Projet startup
Type de projet	Du micro-projet à la start-up, de l'innovation sociale à l'innovation technologique		

2.2. Contexte de l'étude

L'analyse a tenu compte du contexte territorial dans lequel s'inscrivait cette étude. Le programme Pépité Starter à la Station F est un programme d'accélération – ou pré-incubation – conçu pour accompagner de manière intensive pendant 5 mois des projets d'étudiants bénéficiant du statut national étudiant-entrepreneur (SNEE). Ces derniers ont fait l'objet d'une première pré-sélection au sein d'un des 8 PÉPITE d'Île-de-France (3EF, HESAM, PON, Paris-Centre, PSL, CreaJ, PEIPS et Vallée de Seine), puis d'une seconde par un jury composé par des représentants des Pépité, de la Région Île-de-France et de l'incubateur privé Schoolab, tous deux partenaires du programme. Les porteurs de projets sélectionnés sont accompagnés au sein de la Station F, un campus de startups inauguré par le fondateur de l'opérateur téléphonique Free, Xavier Niel et qui bénéficie désormais d'un rayonnement international dans le secteur de l'innovation et de l'entrepreneuriat.

Le Pépité Starter Île-de-France Station F s'inscrit dans un écosystème d'accompagnement entrepreneurial, tel que défini par Theodoraki et al. (2016) : « *L'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial est un système localisé comprenant des acteurs socio-économiques en interaction et partageant une finalité commune. Plus précisément, il est composé de réseaux d'acteurs politiques et institutionnels, d'organismes de soutien, d'universités, d'associations professionnelles et d'organismes financiers qui peuvent répondre aux besoins des entreprises accompagnées. Son objectif est la création et le développement d'entreprises et plus largement la création de la richesse au sein du territoire.* ». Les pôles PÉPITE ont de manière plus générale vocation à mettre en relation l'étudiant-entrepreneur avec les structures les plus à même de les aider dans le développement de leur projet entrepreneurial, tels que les dispositifs d'accompagnement publics et privés, les chambres consulaires, les cabinets de conseil, les dispositifs de prêts d'honneur ou encore les business angels, ces anciens entrepreneurs prêts à investir dans les projets de jeunes pousses. Dans cet esprit, les multiples acteurs de cet écosystème participent aux instances de gouvernance des pôles PÉPITE, que ce soit dans les comités d'engagement au statut national étudiant-entrepreneur, le jury du Prix national Pépité « Tremplin pour l'entrepreneuriat » ou encore le comité de sélection des promotions Starter, comme celle de Station F.

La multiplicité et la diversité des acteurs de l'écosystème entrepreneurial structuré par les Pépité peuvent se révéler relativement complexes, voire aboutir à des logiques de coopération (Theodoraki et Messeghem, 2014), c'est-à-dire marquées par une intensification des dynamiques concurrentielles et un besoin de coopération entre les différentes parties prenantes. La définition des contours de l'étudiant-entrepreneur paraît d'autant plus nécessaire, dans la mesure où il en constitue le centre névralgique. Le partage d'une finalité commune est de facto conditionné à une vision partagée de qui parle-t-on lorsqu'on parle d'étudiant-entrepreneur.

3. Principaux résultats

3.1. Des étudiants-entrepreneurs qui ne sont plus vraiment étudiants ?

Un premier constat porte sur le niveau d'étude des étudiants-entrepreneurs faisant partie du programme Pépité Starter à la Station F. La majorité est en effet composée de jeunes

diplômés, titulaires d'un Master 2 ou équivalent (17 étudiants entrepreneurs du 21 interrogés – Annexe 3), s'étant réinscrits à l'université dans le cadre du diplôme d'université D2E, pour bénéficier des avantages du statut national étudiant-entrepreneur (SNEE) et surtout postuler au programme Pépite Starter. Dans de rares cas (2 sur 21 individus entrepreneurs interrogé – Annexe 3), ils peuvent avoir arrêté leurs études universitaires pour développer leur projet entrepreneurial. Si certains étaient déjà rattachés au dispositif Pépite et ont eu connaissance du programme initié à la Station F par ce biais, beaucoup ont pris le SNEE dans l'objectif premier de bénéficier de locaux et de l'écosystème exceptionnel de la Station F. En ce sens, ils s'écartent de la stricte définition du « Studentpreneur », leur affiliation à l'université étant davantage un prolongement de leur statut pédagogique que de leur activité universitaire, dans la mesure où ils n'assistent plus à des cours dispensés par un établissement d'enseignement supérieur.

Le SNEE, s'il participe à élargir la définition de l'étudiant-entrepreneur aux jeunes diplômés, confirme l'impasse conceptuelle à limiter l'étudiant à une assiduité à des cours ou à l'obtention d'un diplôme dans l'enseignement supérieur. Tous les étudiants-entrepreneurs interrogés dans le cadre de nos entretiens avaient en effet rencontré leurs associés et initié leur projet entrepreneurial avant d'être diplômés. La phase de pré-incubation que représente le programme Pépite Starter n'était alors que le simple prolongement d'un processus long de développement entrepreneurial.

3.2. Étudiant-entrepreneur ou entrepreneur étudiant ?

Les étudiants-entrepreneurs peuvent en effet présenter les stigmates d'une condition étudiante, qui s'exprime en particulier dans les logiques de ressources qu'ils mobilisent. Nombreux sont les individus interrogés qui vivent, dans l'attente de pouvoir tirer un revenu du projet qu'ils développent, sur des ressources typiquement étudiantes : bourses étudiantes, jobs étudiants ou aides parentales, quand ils n'habitent plus chez eux. Certains étudiants-entrepreneurs combinent le statut d'apprenti et d'associé dans leur propre startup. Il peut également s'agir d'étudiants inscrits en doctorat, combinant une activité de recherche avec le développement d'un projet entrepreneurial, et bénéficiant à ce titre d'une bourse doctorale. Plus rares sont ceux qui ont contracté des prêts bancaires pour mener leur projet. La plupart sont ainsi dans des logiques de ressources servant à couvrir leurs besoins vitaux, leur permettant de réinvestir les éventuels revenus générés dans le développement de leur entreprise. Dans cette logique, beaucoup décrivent leur style de vie comme en prolongement de celui qu'il avait lorsqu'ils étaient encore étudiants :

« Je suis chez mes parents pour l'instant »

« il y a le CROUS à 500 mètres. C'est 3,25 euros le repas. »

« Et puis c'est beaucoup de pâtes, c'est avoir un train de vie qui consomme peu. »

Par ailleurs, les relations qu'ils entretiennent avec leur établissement d'origine peuvent également constituer des ressources mobilisables dans le cadre de leur projet, que ce soit à travers les conseils d'ancien professeurs, la mobilisation d'étudiants des cursus dont ils sont issus sur leur projet ou encore l'accès à du matériel détenu par les établissements, comme les laboratoires ou les imprimantes 3D, permettant un prototypage en interne peu ou pas coûteux. Ils sont plusieurs à combiner des affiliations multiples dans plusieurs incubateurs d'établissement, en plus de leur rattachement au programme Pépite Starter, qui leur offre

surtout un label de crédibilité, grâce à la très bonne réputation de Station f dans l'écosystème entrepreneurial.

Enfin, s'ils ont pour la plupart quitté les bancs de l'enseignement supérieur, la posture apprenante qui caractérise leur statut d'étudiant-entrepreneur participe à les ancrer dans une identité étudiante. Tous mettent en avant l'apprentissage permis par cette expérience entrepreneuriale, les poussant à développer des connaissances et des compétences dans des secteurs et cœur de métiers nouveaux, que leur formation initiale ne leur avait pas permis d'aborder. Que ce soit pendant la période de substitution au stage ou que ce soit pour le post-diplôme, c'est en effet davantage l'accompagnement dans l'apprentissage par l'action entrepreneuriale qui se veut structurer la formation de l'étudiant. Cet apprentissage est d'ailleurs l'avantage systématiquement mis en avant lorsqu'on les interroge. Il est souvent mis en rapport avec le temps et l'énergie investis, relativement à l'absence de revenu généré, comme une richesse exploitable ensuite pour se réinsérer sur le marché du travail ou commencer un nouveau projet en cas d'échec de celui-ci. L'expérience d'étudiant-entrepreneur peut ainsi constituer un prolongement de leur formation initiale, comme pourrait l'être un service civique, un VIE ou une année de césure.

«Je ne saurais même pas par où commencer en termes de compétences, tellement j'ai appris de choses avec ce projet. (...) Limite je trouverais un meilleur job que ce que j'aurais eu si j'y étais allée direct après mon diplôme.»

L'entrepreneur étudiant – plutôt qu'étudiant-entrepreneur – se caractériserait en définitive par des postures et des logiques de ressources caractéristiques d'une condition étudiante, marquée notamment par l'absence de rémunération et la tendance à s'appuyer sur des ressources alternatives.

3.3. Au-delà du paradigme de l'innovation, des modèles d'entrepreneurs divers.

Si la Station F se présente officiellement comme le plus grand campus de startups au monde, nous avons pu constater au sein du programme Pépite Starter des individus ne s'inscrivant pas dans le modèle de référence de la startup. Si beaucoup avouent tirer parti de l'imaginaire associé à ce lieu dans leurs interactions avec des interlocuteurs, peu relèvent véritablement de ce type de création d'entreprise.

« On joue sur le côté start-ups dynamiques, agiles. On surfe sur la vague startups. »

«Nous, on n'est pas une startup traditionnelle. On n'est pas scalable, on n'a pas d'investisseurs...On est plutôt une petite entreprise.»

« Mais j'ai énormément de mal avec l'esprit, la culture du startupper.»

Par exemple, sur les 22 étudiants interrogés, 10 se situaient ou se projetaient dans des logiques de croissance rapide, soutenus par des levées de fonds. Les autres se projettent plutôt dans une gestion à long-terme de l'entreprise qu'ils auront créée, dans le but premier de pouvoir vivre et dans une logique de rentabilité et de pérennité. Certains sont même réticents à faire entrer d'autres parties prenantes au capital de leur entreprise ou de se tourner vers des sources externes de financement, quand ils ne sont pas dans le développement de modèles associatifs, non-lucratifs (1 projet concerné). Par ailleurs, sur l'échantillon, 4 individus

développaient réellement des innovations de rupture, quand les autres travaillaient davantage une proposition de valeur nouvelle sur un marché. Dès lors, définir l'innovation par la non-reproduction d'une entreprise traditionnelle n'apparaît pas satisfaisant et la cantonne à un type d'organisation réducteur de l'ensemble des projets. L'étudiant-entrepreneur peut combiner des logiques d'entrepreneuriat innovant et d'entrepreneuriat traditionnel.

4. Pour une définition de l'étudiant-entrepreneur : discussion, limites et perspectives.

Pour conclure, nous proposons une définition de l'étudiant-entrepreneur – ou entrepreneur étudiant, à partir des résultats tirés de notre étude et des propositions formulées suite à notre examen de la littérature :

L'entrepreneur étudiant (1) apprend en faisant (2) un projet de création de valeur (3) en s'appuyant sur des ressources typiquement étudiantes, (4) au sein d'un écosystème d'accompagnement territorial (5) qu'il mobilise autant qu'il nourrit.

Nous poursuivons cet effort de définition en confessant les limites que présente notre étude. Celle-ci se situe en effet dans une démarche abductive, faite d'allers retours entre la littérature et le terrain, ce qui nécessiterait de tester quantitativement nos premiers résultats. Notre approche est en effet circonscrite à un programme d'accélération, dont la population n'est pas nécessairement représentative de l'ensemble des étudiants-entrepreneurs – et entrepreneurs-étudiants soutenus et accompagnés dans le contexte français du plan national pour l'entrepreneuriat étudiant. Par ailleurs, nous avons pris le parti de centrer notre approche sur les individus développant des projets, écartant les autres parties prenantes de l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial au sein duquel ils évoluent. Or, leurs définitions respectives de l'étudiant-entrepreneur peuvent infuser la structuration de cet écosystème.

Caractériser plus précisément de qui nous parlons lorsque nous parlons d'étudiant-entrepreneur nous paraît avoir un triple intérêt :

- 1) Un intérêt pratique, à destination des professionnels de l'accompagnement et des tenants de la politique publique pour l'entrepreneuriat étudiant, pour mieux caractériser les profils d'étudiants-entrepreneurs et les méthodes pédagogiques et d'accompagnement qui en découlent, mais aussi pour définir une vision partagée de l'étudiant-entrepreneur dans les instances de gouvernance des écosystèmes entrepreneuriaux ;
- 2) Un intérêt méthodologique, face au nombre croissant d'études consacrées au monde étudiant comme porteur de projet, afin de définir des échantillons représentatifs de cet objet d'étude nouveau ;
- 3) Enfin, un intérêt conceptuel, dans le sens où notre définition de l'entrepreneur-étudiant peut participer à enrichir la définition plus générale de l'entrepreneuriat et les différents paradigmes qu'elle mobilise.

De ce point de vue, il nous apparaît essentiel de poursuivre ces efforts de définition, en amont de toute étude portant sur ce sous-ensemble d'entrepreneurs.

Annexes

Annexe 1 – Récapitulatif des entretiens réalisés auprès des étudiants-entrepreneurs

Date	Type d'entretien	Durée	Type de projet	Taille de l'équipe	Poste dans le projet	Genre	Âge	Statut pédagogique	Niveau d'études	Type d'établissement d'origine	Domaine d'études	établissement d'origine
20/02/2018	Individuel	33min	Hardware	1	Fondateur	F	19	Arrêt études	Licence	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	Skema Business School
23/02/2018	Collectif	49min	Hardware	5	Co-fondateur	H	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	PSB
23/02/2018	Collectif	49min	Hardware	5	Co-fondateur	H	24	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	PSB
02/03/2018	Individuel	53min	Software	1	Fondateur	F	23	Jeune Diplômé	Master	CGE	Droit, sciences politiques, sciences économiques, AES	IEP Lyon
16/02/2018	Individuel	45min	Hardware	2	Président, co-fondateur	H	29	Jeune Diplômé	Master	Ecole	Informatique	Epitech
16/02/2018	Individuel	23min	Software	2	Co-fondateur	H	24	Etudiant	Doctorat	CGE	Sciences	Normale Sup
02/03/2018	Individuel	38min	Software	2	CEO-CTO	H	27	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	Neoma Business School
23/02/2018	Individuel	49min	Hardware	2	CO-fondateur	H	24	Jeune Diplômé	Master	CGE	Ingénieur	Centrale

16/02/2018	Individuel	25m in	Software	3	CEO	H	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Ingénieur	ENSTA ParisTech
16/02/2018	Individuel	26m in	Software	3	CTO	H	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Ingénieur	ENSTA ParisTech
16/02/2018	Individuel	19m in	Software	3	Responsable commerce	H	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Ingénieur	ENSTA ParisTech
16/02/2018	Individuel	35m in	Software	2	Co-fondateur	F	23	Jeune Diplômé	Master	Ecole	Sciences de l'information et de la communication	EFAP
17/02/2018	Individuel	26m in	Software	2	Co-fondateur	F	23	Jeune Diplômé	Master	Ecole	Sciences de l'information et de la communication	EFAP
23/02/2018	Individuel	39m in	Hardware	2	CEO	F	24	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	EDC Paris
04/04/2018	Individuel	55m in	Hardware	4	CTO	H	24	Arrêt études	Licence	Université	droit, sciences politiques, sciences économiques, AES	Nanterre
23/02/2018	Individuel	1h04 min	Software	5	DG	H	26	Jeune Diplômé	Master	Ecole	Sciences de gestion, Commerce, Management	PPA

04/04/2018	Collectif	1H16min	Software	5	Fondatrice	F	23	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences	Dauphine
04/04/2018	Collectif	1H16min	Software	5	Associé	H	22	Etudiant	Master	Université	Sciences de l'information et de la communication	IAE Montpellier
04/04/2018	Collectif	1H16min	Software	5	Developer	H	19	Etudiant	Licence	Université	Informatique	IUT Paris 13
16/02/2018	Individuel	34min	Software	3	DG - CMO	F	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	ESSEC, Dauphine
16/02/2018	Individuel	30min	Software	3	CEO-Président	H	25	Jeune Diplômé	Master	CGE	Sciences de gestion, Commerce, Management	ESSEC, Dauphine
12/04/2018	Individuel	49min	Software	2	Co-fondateur	H	25	Jeune Diplômé	Master		Ingénieur	EISTI

Annexe 2 – Genre des porteurs de projet du programme Pépite Starter

Genre	Porteurs	Total porteurs	
	Interviewés		promotion
Femmes		7	8
Hommes		15	26
Total		22	34

Annexe 3 – Statut pédagogique des porteurs de projet du programme Pépite Starter

Niveau d'études par type d'établissement		Nombre de porteurs
CGE		14
Licence		1
Arrêt études		1
Master		13
Jeune diplômé		13
Doctorat		1
En cours d'études		1
Ecole		4
Master		4
Jeune diplômé		4
Université		3
Licence		2
Arrêt études		1
En cours d'études		1
Master		1
En cours d'études		1
Total		22

Annexe 4 – Domaine d'études des porteurs de projet du programme Pépite Starter

Domain d'études	Porteurs Interviewés	Total Promotion
Droit, sciences politiques, sciences économiques, AES	2	2
Informatique	2	3
Ingénieur	5	10
Sciences	2	3

Sciences de gestion, Commerce, Management	8	9
Sciences de l'information et de la communication	3	3
Art, Design et Architecture		4
Promo	22	34

Références bibliographiques

- Ajzen, I. (1987). Attitudes, traits, and actions: Dispositional prediction of behavior in personality and social psychology. In L. Berkowitz (Ed.), *Advances in experimental social psychology* (Vol. 20, pp. 1663). New York: Academic Press.
- Ajzen I., (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179-211.
- Arlotto, J., Boissin, J. P., & Maurin, S. (2007). L'intention entrepreneuriale des étudiants Grandes Ecoles/Universités: un faux débat?. *Vème congrès international de l'Académie de l'Entrepreneuriat. Sherbrooke*, 4-5.
- Audet, J. (2004). L'impact de deux projets de session sur les perceptions et intentions entrepreneuriales d'étudiants en administration. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 17(3), 221-238.
- Autio E., Keely R.H., Klofsten M., Ulfstedt T., "Entrepreneurial intent among students: testing an intent model in Asia, Scandinavia and USA", *Frontiers of Entrepreneurship Research*, Babson College, 1997, p. 133-147.
- Bayad, M., El Fenne, A., & Ferry, A. (2016). Porteurs de projet en recherche d'un nouvel emploi et entrepreneuriat: sortir de la dichotomie opportunité/nécessité. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 15(3), 205-229.
- Bercovitz, J., & Feldman, M. (2008). Academic entrepreneurs: Organizational change at the individual level. *Organization Science*, 19(1), 69-89.
- Boissin, J., Chollet, B. & Emin, S. (2007). Les croyances des étudiants envers la création d'entreprise : Un état des lieux. *Revue française de gestion*, 180(11), 25-43.
- Boissin, J. P., Chollet, B., & Emin, S. (2009). Les déterminants de l'intention de créer une entreprise chez les étudiants: un test empirique. *M@ n@ gement*, 12(1), 28-51.
- Boissin, J. P., Favre-Bonté, V. Fine-Falcy, S. (2017). Diverse impacts of the determinants of entrepreneurial intention: three submodels, three student profiles. *Revue de l'entrepreneuriat*, 16(3-4), 7-33.
- Bonnard, C., & Giret, J. F. (2017). La création d'entreprise chez les étudiants: un projet aux motivations multiples?. *Agora débats/jeunesses*, (3), 7-25.
- Bourdieu, P., & Passeron, J. C. (1970). *La reproduction éléments pour une théorie du système d'enseignement*.
- Bourdieu, P., & Passeron, J. C. (2016). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Minuit.
- Brenet, P., Schieb-Bienfait, N., & Authier, J. (2017). Concevoir un référentiel de compétences pour les étudiants entrepreneurs: la démarche PEPITE. *Entreprendre & innover*, (2), 29-43.
- Chabaud D., Messeghem K., Sammut S., (2010), « L'accompagnement entrepreneurial ou l'émergence d'un nouveau champ de recherche », *Gestion 2000*, vol. 27, n° 3, pp. 15-24.
- Chambard, O. (2013). La promotion de l'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Les enjeux d'une création lexicale. *Mots. Les langages du politique*, 102, (2), 103-120.
- Chambard O. (2014). L'éducation des étudiants à l'esprit d'entreprendre : entre promotion d'une idéologie de l'entreprise et ouverture de perspectives émancipatrices, *Formation emploi*, 127, 7-26.
- Delespierre, A. Des entreprises dans les salles de classe ? La révolution conservatrice des grandes écoles d'ingénieurs. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 14 | 2015, 69-92.
- Degeorge, J. M. (2017). De la diversité du processus d'accompagnement entrepreneurial vers une meilleure complémentarité. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 17(2), 7-15.

- Facchini, F. (2007). Entrepreneur et croissance économique : développements récents. *Revue d'économie industrielle*, 119(3), 3-3. <https://www.cairn.info/revue-d-economie-industrielle-2007-3-page-3.htm>.
- Fayolle, A., & Gailly, B. (2009). Évaluation d'une formation en entrepreneuriat : prédispositions et impact sur l'intention d'entreprendre. *M@ n@ gement*, 12(3), 176-203.
- Fenton, M., & Barry, A. (2014). Breathing space—graduate entrepreneurs' perspectives of entrepreneurship education in higher education. *Education+ Training*, 56(8/9), 733-744.
- Gartner, W. B. (1990). What are we talking about when we talk about entrepreneurship?. *Journal of Business venturing*, 5(1), 15-28.
- Hackett, S.M. et Dilts, D.M. (2004). A systematic review of business incubation research. *Journal of Technology Transfer*, 29(1), 55-82.
- Hannon, P. D. (2005). Philosophies of enterprise and entrepreneurship education and challenges for higher education in the UK. *The International Journal of Entrepreneurship and Innovation*, 6(2), 105-114.
- Hegarty, C., & Jones, C. (2008). Graduate entrepreneurship: more than child's play. *Education+ Training*, 50(7), 626-637.
- Honig, B. (2004), Entrepreneurship education: Toward a model of contingency-based business planning, *Academy of Management Learning and Education*, 3(3), 258-273.
- Jaziri, R., & Parturel, R. (2009, January). L'intention entrepreneuriale de l'universitaire: vers un consensus conceptuel de "l'Academic Entrepreneurship" à l'acadépreneuriat. In *Actes du colloque international sur «l'entrepreneuriat à la recherche de l'intention: l'imagination au service de la gestion* (pp. 29-30).
- Jones, S. (2014). Gendered discourses of entrepreneurship in UK higher education: The fictive entrepreneur and the fictive student. *International Small Business Journal*, 32(3), 237-258
- Krueger, N. F., & Carsrud, A. L. (1993). Entrepreneurial intentions: applying the theory of planned behaviour. *Entrepreneurship & Regional Development*, 5(4), 315-330.
- Lebègue, T. (2015). L'accompagnement institutionnel des femmes entrepreneurs. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 14(2), 109-138.
- Lévy-Tadjine, T. (2004). L'entrepreneuriat immigré et son accompagnement en France (thèse de doctorat en sciences de gestion). Université du Sud-Toulon-Var, France.
- Leyronas, C., & Loup, S. (2015). Le développement des compétences entrepreneuriales lors de la préincubation des projets d'étudiants. *Entreprendre & innover*, (3), 8-17.
- Marchand, J., & Hermens, A. (2015). Student entrepreneurship: A research agenda. *International Journal of Organizational Innovation (Online)*, 8(2), 266.
- Mars, M.M., Slaughter, S. & Rhoades, G. 2008, 'The State-Sponsored Student Entrepreneur', *The Journal of Higher Education*, vol. 79, no. 6, pp. 638-70.
- Messeghem K. et Sammut S. (2007), « Poursuite d'opportunité au sein d'une structure d'accompagnement : entre légitimité et isolement », *Gestion 2000*, Vol. 24, No°3, p. 65-
- Messeghem K., Naro G. et Sammut S. (2010), « Construction d'un outil stratégique de l'accompagnement à la création d'entreprise : Apport du tableau de bord prospectif », *Gestion 2000*, Vol. 27, No 2, p. 95-112.
- Nabi, G., & Holden, R. (2008). Graduate entrepreneurship: intentions, education and training. *Education+ training*, 50(7), 545-551.
- Nabi, M., Toeroe, M., & Khendek, F. (2016). Availability in the cloud: State of the art. *Journal of Network and Computer Applications*, 60, 54-67.

- Nakara W.A., Bourdil M. (2016), Entrepreneuriat et prison : une étude exploratoire sur la création d'entreprise par des anciens détenus, *Revue de l'entrepreneuriat*, volume 15, n°2.
- Nielsen S. L., Gartner, W. B. (2017). Am I a student and/or entrepreneur? Multiple identities in student entrepreneurship, *Education + Training*, 59(2), pp.135-154.
- Rasmussen, E. A., & Sørheim, R. (2006). Action-based entrepreneurship education. *Technovation*, 26(2), 185-194.
- Rojot, J. (2000). La théorie de la structuration chez Anthony Giddens. *Structuration et management des organisations*, 47-57.
- Shapero, A., & Sokol, L. (1982). Social dimensions of entrepreneurship. In C. A. Kent, D. L. Sexton, & K. H. Vesper (Eds.), *Encyclopedia of entrepreneurship* (pp. 72–90). Englewood Cliffs: Prentice-Hal
- Schlaegel, C., Koenig M. (2014). “Determinants of entrepreneurial intent: A meta-analytic test and integration of competing models”, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 38 (2), 291- 332.
- Tessier-Dargent, C., & Fayolle, A. (2016). Une approche typologique de l'entrepreneuriat de nécessité. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, (3), 74-92.
- Theodoraki C., Messeghem K. (2014), Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial : Pour une approche en termes de coopération, *Entreprendre & Innover*, vol. 4, n° 23, p. 10-19
- Theodoraki, C., Messeghem K., Beylier R.-P., Jéssel S., (2016), Exploration de l'écosystème français de l'accompagnement entrepreneurial, Labex Entreprendre Publications, n°14, 4p.
- Tounès, A. (2003). *L'intention entrepreneuriale: une recherche comparative entre des étudiants suivant des formations en entrepreneuriat (bac+ 5) et des étudiants en DESS CAAE* (Thèse de doctorat, Rouen).
- Politis, D., Winborg, J., & Dahlstrand, Å. L. (2012). Exploring the resource logic of student entrepreneurs. *International Small Business Journal*, 30(6), 659-683.
- Shapero, A., & Sokol, L. (1982). Social dimensions of entrepreneurship. In C. A. Kent, D. L. Sexton, & K. H. Vesper (Eds.), *Encyclopedia of entrepreneurship*, pp. 72–90.
- Tkachev, A., & Kolvereid, L. (1999). Self-employment intentions among Russian students. *Entrepreneurship & Regional Development*, 11(3), 269-280.
- Verstraete, Thierry, et Alain Fayolle. « Paradigmes et entrepreneuriat », *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol. vol. 4, no. 1, 2005, pp. 33-52.
- Welter, F., Baker, T., Audretsch, D. B., & Gartner, B. (2017). Everyday Entrepreneurship: A Call for Entrepreneurship Research to Embrace Entrepreneurial Diversity. *Entrepreneurship: Theory and Practice*, 41(3), 311-321

